

Residence du Ruanda
Territoire de Kibungu

Kibungu, le 22 juillet 1957.-

OBJET:

Objets saisis
Affaire Sezoya.



N° *2002* /Just. 1/02/Dz.

Copie pour information à Monsieur le Greffier
du Parquet de Résidence à KIGALI.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

NYANZA.-

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un colis vous parviendra par prochain courrier, contenant des objets saisis, appartenant aux ayants-droits du nommé SEZOYA, fils de Gahandara (+) et de Nyirakagoro (+) originaire de votre territoire, de la colline Nyanza race: muhutu des abega, marié à MUKARUGWIZA, mère de deux enfants.-

Le nommé SEZOYA, s'est suicidé à la Prison de Kigali au mois de novembre 1956. Une lettre adressée le 8/3/57 au S/Chef SEMUSHI Landoyald de la s/chefferie Kavumu dans laquelle j'ai sollicité afin de connaître exactement les ayants droits coutumiers n'a jamais été répondu.-

Le Tribunal de Résidence a, le 19/4/57 ordonné la main-levée des objets cités dans l'inventaire ci-joint.-

Je vous saurais gré de faire une requête pour les ayants-droits en question et faire tenir au greffier de tribunal de Résidence le procès-verbal de remise.-

L'Officier de Police Judiciaire,
L. DE ZUTTER.-

INVENTAIRE DES OBJETS A REMETTRE AUX AYANTS DROITS
COUTURIERS DE SEZOYA.-

- 1/ Deux vestons
- 2/ Une assiette
- 3/ Deux pagnes
- 4/ Un essuie-main
- 5/ Une chemise blanche
- 6/ Un pantalon bleu
- 7/ Un paire de pantoufles brunes
- 8/ Une lampe tempête
- 9/ Une casserole
- 10/ Une paire de chaussettes usées
- 11/ Un canif
- 12/ Une paire de soulier-brun-blanc
- 13/ Un chapeau
- 14/ Un livret